HAL
open science

Dire le genre en politique. Traces et performances genrées dans les professions de foi des député-e-s sous la Cinquième République (1958-2007)

Magali Guaresi

To cite this version:

Magali Guaresi. Dire le genre en politique. Traces et performances genrées dans les professions de foi des député-e-s sous la Cinquième République (1958-2007). Christine Bardet; Frédérique Le Nan. Dire le genre. Avec les mots,avec le corps, CNRS Editions, pp.149-168, 2019, 9782271117885. hal-01371574

HAL Id: hal-01371574

https://hal.science/hal-01371574

Submitted on 20 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

Dire le genre en politique. Traces et performances genrées dans les professions de foi électorales des député·es sous la Ve république (1958-2007)

Magali Guaresi

Concept scientifique utilisé depuis plusieurs décennies pour penser et déconstruire les catégories de sexes, le genre agit comme un véritable langage politique[1]. Système de règles, de codes, de représentations, il signifie la bipartition sexuée des sociétés[2] et fonctionne comme une « grammaire[3] » pour imposer, légitimer et hiérarchiser les identités, les places et les relations des individus et des groupes.

En posant cette définition, des liens entre le genre et le langage sont naturellement tissés. Sans prétendre que le système genré

1. Achin Catherine et Bargel Lucie, « “Montrez ce genre que je ne saurais voir”. Genre, sexualité et institutions dans la présidentielle de 2012 », *Genre, Sexualité et Société*, Hors Série 2, 2013. Consultation en ligne (http://gss.revues.org/2633).

2. Achin Catherine et Bereni Laure, *Dictionnaire Genre et Science politique*, Paris, Presses de Science Po, 2013 ; Scott Joan Wallach, « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du Grif*, n° 37-1, 1988, p. 125-153.

3. Le genre comme une « grammaire » signifiant les rapports de pouvoir entre les sexes dans la sphère politique est le postulat fort de notre thèse, à laquelle nous nous permettons de renvoyer les lectrices/teurs. Guaresi Magali, *Parler au féminin. Les professions de foi des député·es sous la Cinquième République (1958-2007)*, thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia-Antipolis, 2015, p. 18 et suivantes.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 149 01/02/2019 08:00:10

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

soit exclusivement représentations langagières[4], il faut toutefois admettre que l'ordre du discours est l'une de ses meilleures traces ou encore l'un de ses facteurs les plus efficaces : les discours sont informés par les réalités sociales de leurs conditions de production et ils sont également des acteurs de la configuration voire de l'accomplissement des faits sociaux[5]. Aussi, c'est dans le langage d'une époque que s'inscrivent les rapports sociaux de sexes, que sont réifiées les catégories, que se perpétuent ou au contraire se transforment les antagonismes[6]. C'est dans les discours que se marque et se performe le genre[7].

L'affirmation semble encore plus nécessaire lorsqu'on considère le monde politique contemporain à l'aune des inégalités entre les sexes. À l'heure de la disparition des limites formelles à l'inclusion des femmes dans la sphère politique, la place historiquement et actuellement minoritaire des citoyennes dans la quasi-totalité des organes du pouvoir – et *a fortiori* dans les instances électives[8] – semble devoir se comprendre comme la manifestation de systèmes d'exclusion ou de discrimination genrés, certes

4. Si notre approche du genre s'inscrit davantage dans l'analyse du discours et du symbolique, il ne s'agit pas pour autant de nier la réalité sociale des hiérarchies de sexes. Au contraire, nous plaidons en faveur d'une intrication nécessaire entre l'étude du fait social et celle de sa dimension discursive. Pour le dire avec Judith Butler, nous pensons que « le langage à la fois est et se réfère à ce qui est matériel et ce qui est matériel n'échappe jamais complètement au processus par lequel il est signifié » (Butler Judith, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, Amsterdam, 2009, p. 68).

5. Tournier Maurice, *Des mots sur la grève. Propos d'étymologie sociale*, Paris, Klincksieck, 1992 ; Guilhaumou Jacques, *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006.

6. Riot-Sarcey Michèle, « L'historiographie française et le concept de genre », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 47/4, 2000, p. 805-814.

7. Pour reprendre l'expression signifiante de Bard Christine, « Performances de genre : images croisées de Michèle Alliot-Marie et de Roselyne Bachelot », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 17, 2012, p. 69-86.

8. Sineau Mariette, *Femmes et pouvoir sous la Cinquième République. De l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*, Paris, Presses de science Po, 2011. Sur la difficulté plus accrue pour les femmes d'accéder à l'élection au suffrage universel qu'au gouvernement, lire Fraisse Geneviève, « Quand gouverner n'est pas représenter », *Esprit*, n° 3-4, 1994, p. 103-114.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 150 01/02/2019 08:00:11

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

subtils mais opératoires. Ces derniers se forment, s'actualisent et se diffusent, plus qu'ailleurs, dans et par le discours. En politique, le parler bénéficie assurément d'un statut central. L'essentiel des activités, de la conquête à l'exercice du mandat, se résume à des prises de parole. Réciproquement, le discours politique détient une dimension performative évidente[9]. S'exprimer, lorsque l'on est un·e responsable politique, n'est jamais sans effet sur le réel. La parole politique coconstruit le monde qu'elle décrit, elle suscite le rejet ou l'adhésion ou encore elle configure le sens des événements. Plus particulièrement, le discours est le lieu et l'agent de l'invention identitaire et politique des locutrices et des locuteurs. L'identité politique est avant tout une représentation que l'on se fait de soi et en tant que telle, elle est essentiellement médiée par du langage. En conséquence, le discours peut se penser comme un lieu d'identification, c'est-à-dire un espace dans lequel on s'identifie et on se reconnaît[10].

Pour ces motifs, il apparaît que la langue politique entretient avec le genre des liens resserrés. Identifiant les personnalités, élaborant les programmes, proposant une vision du monde, les discours des responsables politiques se constituent de mots, d'arguments ou de représentations favorisés ou au contraire découragés selon le sexe des locutrices·teurs. Ils trahissent, par là, les conceptions qui façonnent les modèles préjugés légitimes de mandats politiques féminin ou masculin. C'est ce postulat fort que nous tenterons d'étayer dans cette contribution consacrée à la parole électorale des député·es au Palais-Bourbon – bastion masculin résistant avec aujourd'hui encore seulement moins de 40 % de femmes – sous la Cinquième République.

Pour ce faire, un corpus de professions de foi rédigées lors des élections législatives tenues entre 1958 et 2007 a été constitué. Il rassemble la quasi-totalité des tracts électoraux écrits par les députées ainsi qu'un échantillon raisonné de textes d'hommes élaborés dans des conditions chronologiques, géographiques et politiques

9. Austin John, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

10. Mayaffre Damon, « Dire son identité politique. Le discours politique au xxe siècle », *Les Cahiers de la Méditerranée*, n° 66, 2003, p. 247-264.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 151 01/02/2019 08:00:11

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

comparables[11]. L'ensemble possède d'abord l'avantage de constituer une norme de la parole électorale des futur·es député·es en pratique : loin d'être seulement un catalogue de mesures, ce texte est l'un des vecteurs privilégiés de la performance d'une personnalité politique. Il résume l'ensemble des valeurs, des représentations, des engagements des candidat·es[12]. Par ailleurs, le corpus présente l'atout de se prêter, de façon rigoureuse, au traitement instrumenté par la statistique et par l'informatique qui s'impose aujourd'hui en sciences humaines et sociales pour le dépouillement de vastes ensembles de données textuelles[13]. Pour repérer les

11. Précisément, le corpus rassemble la quasi-exhaustivité des professions de foi de 1er tour – conservées aux Archives de l'Assemblée nationale dans le *Barodet* depuis 1881 – des candidates élues aux élections législatives tenues au scrutin uninominal majoritaire (l'élection de 1986 au scrutin de liste est écartée ne permettant pas l'analyse de la variable « sexe » de chaque candidature). L'échantillon de textes d'hommes a été sélectionné selon une logique chronologique, politique et géographique : pour un texte de femme élue a été retenu un texte d'homme élu à la même date, dans la même zone géographique et appartenant au même bord politique. L'objectif étant de limiter le poids d'autres variables que celle du sexe des locuteurs/trices, dont on entend questionner la pertinence dans l'observation contrastive des candidatures des député·es. L'ensemble compte 511 166 occurrences/mots.

12. Encore peu souvent étudiée en soi et pour soi, la profession de foi a toutefois fait l'objet de travaux importants : Deloye Yves, « Se présenter pour représenter. Enquête sur les professions de foi électorales de 1848 », *in* Michel Offerlé (dir.), *La profession politique. XIXe-XXe siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 231-254 ; Fillieule Olivier, « Le recours à l'avenir dans la propagande électorale des premières années de la Troisième République », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 21/1, 1991, p. 24-31 ; Castagnez Noëlline, « L'avenir dans les professions de foi des socialistes de la IVe République », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 21/2, 1991, p. 89-92 ; Lévêque Sandrine, « La féminité "dépassée" ? Usages et non-usages du genre dans les professions de foi des candidat·es parisien·nes aux élections législatives de 2002 », *Revue française de Science politique*, n° 55/3, 2005, p. 501-520. Plus récemment, voir Fertick Karim, Hauchecorne Mathieu et Bué Nicolas (dir.), *Les programmes politiques. Genèses et usages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

13. L'étude lexicométrique pionnière d'Antoine Prost sur les proclamations électorales de la fin du XIXe siècle en témoigne : Prost Antoine, *Le vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, Paris, Presses universitaires de France, 1974. Voir aussi Lemercier Claire et Zalc Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, Repères, 2008 ; Mayaffre Damon, « Philologie et/ou herméneutique : nouveaux concepts pour de nouvelles pratiques », *in* François Rastier et Michel Ballabriga (dir.), *Corpus en lettres en sciences sociales. Des docu-*

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 152 01/02/2019 08:00:11

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

éventuelles spécificités des proclamations électorales des élues, une analyse logométrique faisant contraster les textes des femmes et des hommes au fil des scrutins a en effet été menée[14]. Cette méthode de lecture vise dans une double approche, quantitative et qualitative, à rendre compte de saillances linguistiques susceptibles de nourrir les interrogations historiennes et de baliser des parcours interprétatifs contrôlés et reproductibles. Sans jamais risquer de s'abandonner à un néopositivisme où la preuve mathématique prétendrait répondre à l'hypothèse historico-politique, les résultats tirés de l'observation instrumentée du corpus constituent des chevilles interprétatives pour tenter de saisir le fonctionnement du genre, objet fuyant, mouvant et complexe.

Deux focales d'observation principales seront adoptées. Dans un premier temps, nous testons l'hypothèse ambitieuse de l'existence de traits spécifiques à la parole électorale féminine sous la Cinquième République dont on ignore un temps les évolutions chronologiques ou la diversité sociopolitique des députées. C'est à l'échelle des groupes (*i. e.* les femmes *versus* les hommes) que sont questionnées les marques structurelles du genre dans les discours électoraux du second XXe siècle. Le second temps de l'étude réintroduit la variable du temps. Sur la base d'une chronologie du parler féminin en campagne, issue du corpus, nous nous attachons à la description d'identités et d'engagement genrés dans certains contextes historico-politiques spécifiques.

ments numériques à l'interprétation, Toulouse, Presses universitaires de Toulouse, 2007.

14. Pour une présentation des présupposés épistémologiques et des implications pratiques de la méthode, nous renvoyons les lectrices·teurs à l'article de Mayaffre Damon, « Analyse du discours politique et logométrie : point de vue pratique et théorique », *Langage et société*, n° 114, 2004, p. 94-121.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 153 01/02/2019 08:00:11

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

Les permanences mi-séculaires des professions de foi féminines (1958-2007) : les stigmates du genre en politique

De façon solide, la comparaison binaire (femmes *versus* hommes) des cinquante années de professions de foi permet d'établir le poids et l'opérabilité du genre dans l'acte de candidature contemporain. En effet, le traitement statistique appliqué au corpus total parvient à relever des constances discursives caractérisant de façon significative les deux ensembles de textes sexués. En dépit de l'évolution chronologique, des mutations des conjonctures électorales ou des transformations des positions sociales des locutrices·teurs, les candidatures féminines développent des signatures lexicales, grammaticales ou syntaxiques qui les distinguent invariablement des textes masculins et qui semblent, ainsi, marquer dans la chaire textuelle le périmètre de l'engagement politique des femmes sous la Cinquième République.

À titre d'exemples – non pas choisis arbitrairement mais sélectionnés au regard de leur significativité chiffrée dans le corpus – quelques-unes des surutilisations ou des sous-utilisations lexicales[15] dans les professions de foi selon le sexe de leur auteur·e sont reportées sur les graphiques de la Figure 1.

À partir de l'étude de la distribution de ces 25 items dans le corpus divisé selon le sexe des candidat·es, il est possible de saisir les grands traits des thèmes, des anathèmes et des principales stratégies rhétoriques des discours féminins[16].

15. En lexicométrie, appelée aujourd'hui logométrie, la sur-utilisation ou la sous-utilisation d'un mot est établie par le calcul des spécificités. Il s'agit d'observer la distribution d'un mot dans un texte ou un ensemble de textes au regard de la norme d'utilisation qu'incarne le corpus. Une spécificité positive définit une sur-utilisation ; une spécificité négative dénote une sous-utilisation. Les écarts de fréquences significatifs sont donnés en écarts réduits.

Le mode de calcul hypergéométrique implémenté dans HYPERBASE sera utilisé ici. Soit s = nombre de paragraphes, f = fréquence du mot-pôle dans le texte, g = fréquence du mot co-occurrent dans le texte et k = co-occurrence observée. Alors : Prob (x = k) = (f ! (T-f) ! t ! (T-t) !) / (k ! (f-k) ! (t-k) ! (T-f-t+k) ! T !) avec T = étendue du corpus ; t = étendue du texte (i. e. du sous-corpus, par exemple les textes des femmes) ; f = fréquence du mot dans le corpus ; k = fréquence du mot dans le texte.

16. Pour un aperçu de l'économie thématique globale du corpus, nous nous permettons de renvoyer les lectrices·teurs à Guaresi Magali, « Les thèmes

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 154 01/02/2019 08:00:11

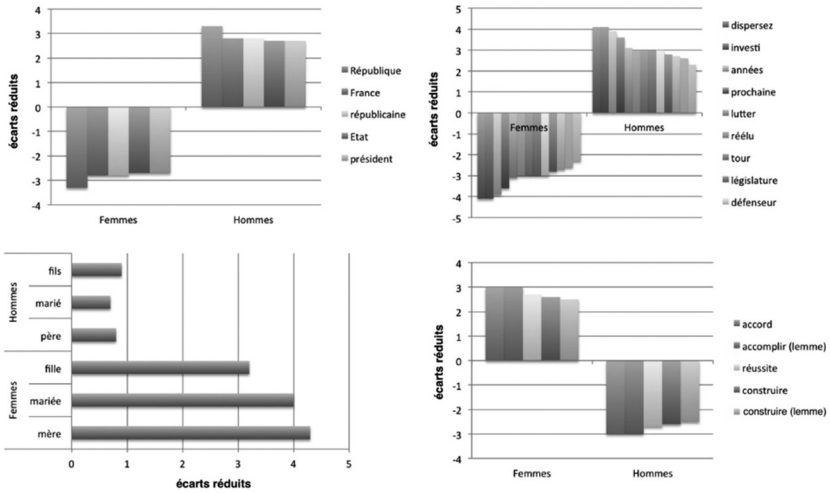

Fig. 1 – Les spécificités lexicales des professions de foi des femmes versus des hommes (1958-2007)

De façon éloquente, les deux graphiques en haut de la Figure 1 montrent le déséquilibre sexué dans l'usage des mots les plus répandus de la langue politique contemporaine – tels « République », « France » ou « État[17] » – ou de ceux de l'affrontement politico-électoral – tels « lutter », « réélu », « dispersez ». Ces mots, pourtant au centre du combat démocratique pour la représentation nationale, accusent systématiquement un sous-usage dans les déclarations des femmes. Au contraire, ils signent et caractérisent la parole des hommes en campagne. L'usage sexué de ces termes emblématiques des débats électoraux étaye solidement l'hypothèse de la dimension masculine de l'universalisme républicain, formulée dans les

dans le discours électoral de candidature à la députation sous la Cinquième République. Perspective de genre (1958-2007) », *Mots. Les Langages du politique*, n° 108, 2015, p. 15-37.

17. Ces vocables sont, en effet, répertoriés comme les plus fréquents dans les corpus politiques (francophones) du XXe siècle. Lire, par exemple, Labbé Dominique et Monière Denis, *Le discours gouvernemental. Canada, Québec, France (1945-2000)*, Paris, Champion, 2003 ; Mayaffre Damon, *Le discours présidentiel sous la Ve République. Chirac, Mitterrand, Giscard, Pompidou, De Gaulle*, Paris, Presses de Sciences Po [2012], 2e éd.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 155 01/02/2019 08:00:11

© CNRS Editions 2019

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

années 1990[18]. En position de briguer la représentation nationale, les femmes rejettent, en quantité, les termes qui la signifient historiquement. Stratégie de légitimation ou assignation inconsciente ? Les candidates se privent des mots du pouvoir et, par là, de la réalité effective de celui-ci.

Les deux graphiques du bas (Figure 1) témoignent en revanche du lexique surutilisé par les candidates et esquissent les lieux discursifs de légitimation des femmes politiques. Dans et par les professions de foi féminines s'épanouissent des identités politiques inscrites dans les termes des rapports sociaux de sexes patriarcaux (tels « mère », « mariée », « fille [de] ») ou dans les vocables construisant un *ethos*, *i. e.* une image de responsable politique, consensuel, pragmatique et stéréotypée (tels « accord », « accomplir », « réussite »). En témoignent les citations données ci-dessous, choisies parmi les phrases spécifiques des locutrices :

> *Mon engagement politique est celui d'une femme, d'une mère qui pense que nous devons à nos enfants un pays stable socialement, fort économiquement, dans un monde de paix. (Roig, 1993, Rassemblement pour la République, Vaucluse).*
>
> *Avec chacun de vous, en accord avec les maires et les conseillers généraux, et sans empiéter sur leur action et leurs responsabilités propres [...], je ferai tout pour accroître les possibilités d'expansion de cette région [...]. (Dienesch, 1958, Mouvement Républicain Populaire, Côtes-du-Nord).*
>
> *Et bien, si nous avançons en travaillant tous ensemble, je suis sûre que nous trouverons les chemins de la réussite [...]. (Bassot, 1997, Union pour la Démocratie Française, Orne).*

Sous l'ensemble de la Cinquième République dont on ignore pour l'heure les évolutions chronologiques et la diversité sociopolitique des députées pour insister sur les signatures fondamentales du discours féminin, les professions de foi des représentantes de la nation apparaissent comme une parole hétéronormée aux marges du politique.

Alors que le second XXe siècle est le théâtre d'une féminisation inédite des institutions, le discours politique est marqué dans sa matérialité linguistique par le genre qu'il contribue à perpétuer. Les

18. Riot-Sarcey Michèle (dir.), *Démocratie et représentation*, Paris, Kimé, 1995 ; Viennot Éliane (dir.), *Démocratie « à la française » ou les femmes indésirables*, Paris, Université Paris VII-Cedref, 1996.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 156 01/02/2019 08:00:11

signatures lexicales, grammaticales ou rhétoriques permanentes des candidatures féminines révèlent le poids des représentations traditionnelles d'un féminin apolitique ou tout du moins infrapolitique dans la valorisation des identités des futures représentantes de la nation. Répétées à longueur de scrutins, ces représentations langagières structurantes agissent comme des freins durables à l'accès des femmes à l'universel républicain.

Sur les traces de l'histoire politique du genre : les trois temps de la parole féminine sous la Ve République

Modelant en profondeur et avec constance les candidatures quinto-républicaines, le genre en tant qu'objet historique et politique n'en subit pas moins des variations diachroniques dont les discours sont les réceptacles et les acteurs. Une seule observation du corpus de professions de foi féminines par les outils d'exploration et de classification de la logométrie suffit à rendre compte de l'évolution des discours et, par là, des modalités de construction identitaire et programmatique des députées.

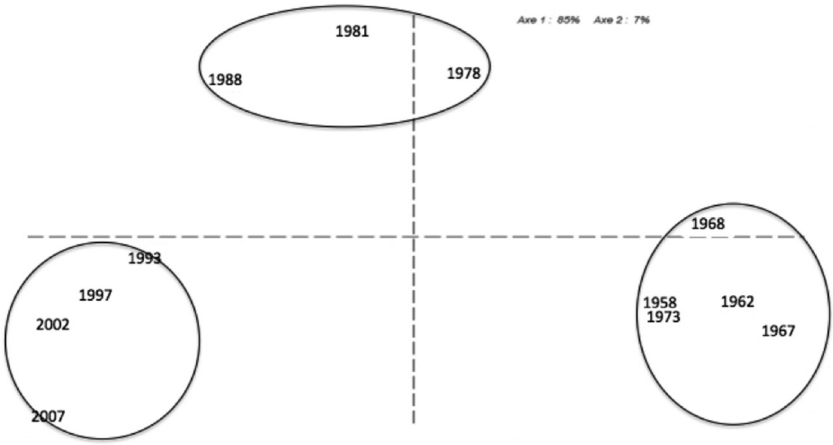

Fig. 2 : Analyse factorielle du vocabulaire des professions de foi de femmes (1958-2007)

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 157 01/02/2019 08:00:11

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

Produite sur l'ensemble du vocabulaire des professions de foi, dans un corpus divisé selon les douze années électorales successives, la présente analyse factorielle des correspondances (AFC) rend compte de l'information essentielle du corpus (Figure 2[19]). Deux résultats importants peuvent en être tirés. D'abord, cette vue du corpus, déclinant le long d'un demi-cercle les douze scrutins – effet mathématique bien connu pour les AFC sur des séries textuelles chronologiques[20] – confirme s'il en était besoin les transformations de la parole électorale des femmes députées au fil des années. Si des qualités et des contraintes suffisamment fortes pour être repérées comme des constantes par la statistique marquent les professions de foi, celles-ci ne sauraient être pensées comme des productions immuables ou essentielles d'un langage politique féminin qui n'évoluerait pas.

Surtout, au-delà de la contrainte continue du temps, l'AFC figure des rythmes, des ralentissements, des accélérations ou des ruptures qui caractérisent la mue langagière et donc historique et politique des professions de foi des élues. Trois rapprochements sur le plan factoriel, mis en évidence par les cercles sur la Figure 2, doivent attirer l'attention de l'analyste parce qu'ils rompent l'ordonnancement régulier des scrutins le long de la parabole attendue (*i. e.* : l'effet Guttman) du *continuum* historico-linguistique. En effet, les élections de 1958 à 1973 se distinguent pour se concentrer en bas à droite de la représentation factorielle ; les trois scrutins de 1978 à 1988 se

19. Pour un exposé de la méthode, on pourra se reporter à Cibois Philippe, *L'analyse factorielle des correspondances*, Paris, Presses universitaires de France, 1983. Des applications en SHS sont aujourd'hui nombreuses ; rappelons les travaux pionniers de Prost Antoine, *Le vocabulaire des Proclamations électorales, op. cit.* ou encore ceux de Peschanski Denis, *Et pourtant ils tournent. Vocabulaire et stratégie du PCF (1934-1936)*, Paris, Klincksieck, 1989, ou de Mayaffre Damon, *Le discours présidentiel, op. cit.* Dans le champ des études de genre, indiquons les analyses factorielles pionnières de Achin Catherine, *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement (France-Allemagne 1945-2000)*, Paris, Dalloz, 2005.

20. Salem André, « Les séries textuelles chronologiques », *Histoire & Mesure*, VI-1/2, 1991, p. 149-175. La représentation entre arc de cercle – appelée « effet Guttman » – rend compte d'une évolution langagière selon un *continuum* temporel : ainsi un discours produit à un instant T manifeste souvent une proximité (dans sa matérialité linguistique) avec des discours antérieurs produits à T–1 tout en annonçant certains traits langagiers des discours produits à T+1. Ces proximités discursives (et donc historiques) apparaissent comme des proximités géographiques sur le demi-cercle de l'AFC.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 158 01/02/2019 08:00:11

détachent en haut et les textes écrits à partir de 1993 se regroupent en bas à gauche du graphique. Sans entrer encore dans le détail des modalités linguistiques d'expression du genre pour chacune des périodes repérées, il faut indiquer déjà les apports d'un tel traitement global et systématique dans l'établissement d'une chronologie de la féminisation de la Chambre des député·es, en contrepoids d'une périodisation du régime quinto-républicain par ailleurs établie.

Sur la base des informations issues du corpus, il est possible d'esquisser plusieurs constats historiques. Le premier concerne le faible impact de la crise de mai 1968 sur l'ordre genré de la République gaullienne. Si elles marquent une légère avancée dans la distribution chronologique des textes sur l'AFC, les professions de foi de 1968 ne produisent pas un renouveau durable dans les déclarations des candidates. L'affiliation des proclamations électorales de 1973 au premier groupe de texte en atteste[21]. Jusqu'à la fin des années 1970, en dépit des événements de mai et de la naissance du Mouvement de libération des femmes, le discours politique des femmes reste imperméable aux revendications de transformations sociales et féministes de l'époque[22].

Il faut attendre 1978 pour que les discours de campagne des femmes prennent acte et construisent de nouvelles modalités de légitimation. Là encore c'est le traditionnel rôle de l'année 1981 et de l'élection présidentielle de François Mitterrand dans les évolutions de la place des femmes en politique qui est nuancé[23]. La chronologie issue du corpus montre bien le tournant opéré dans les années 1980 pour les femmes aux législatives mais plus que les textes de 1981, ce sont ceux de 1978 qui initient la dynamique de transformation.

Enfin, la distance graphique entre les discours de 1988 et ceux de 1993 révèle également l'abandon de schèmes langagiers au profit de nouveaux. L'hypothèse d'une influence des débats paritaires sur les présentations de soi des candidates dès le début de la décennie 1990 peut être soutenue au regard de l'apparentement mathéma-

21. Indiquons, à titre de comparaison, que l'AFC effectué sur les textes d'hommes de 1973 ne marque pas le retour à des pratiques langagières d'avant 1968.

22. Catherine Achin a constaté la même inertie en 1968 pour ce qui concerne les logiques du recrutement politique (Achin Catherine, *Le mystère de la Chambre basse, op. cit.*, p. 493).

23. Jenson Jane et Sineau Mariette, *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 159 01/02/2019 08:00:11

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

tique des textes produits entre 1993 et 2007 sur l'AFC. Le troisième temps de la parole féminine, ainsi balisé, permet de rendre compte de l'appropriation de nouveaux codes rhétoriques du genre avant même l'adoption formelle de la loi sur la parité en 2000.

Genre et chronologie : entre valorisation stéréotypée et neutralisation des « marques » du féminin

L'observation des rythmes suggérés par l'AFC (Figure 2) couplée à l'analyse fine des mots qui ont contribué à les définir permet, ensuite, de saisir les caractéristiques des modulations du genre et de ses effets au cours de la Cinquième République. Concrètement, il est possible de repérer les termes spécifiques des locutrices pour chacune des trois périodes définies par l'AFC. L'ensemble du vocabulaire des professions de foi fait alors l'objet d'une comparaison à la fois diachronique (entre les trois époques) et sexuée (femmes *versus* hommes). Les principales surutilisations lexicales féminines, associées à leur score de spécificité, sont reportées sur la figure suivante :

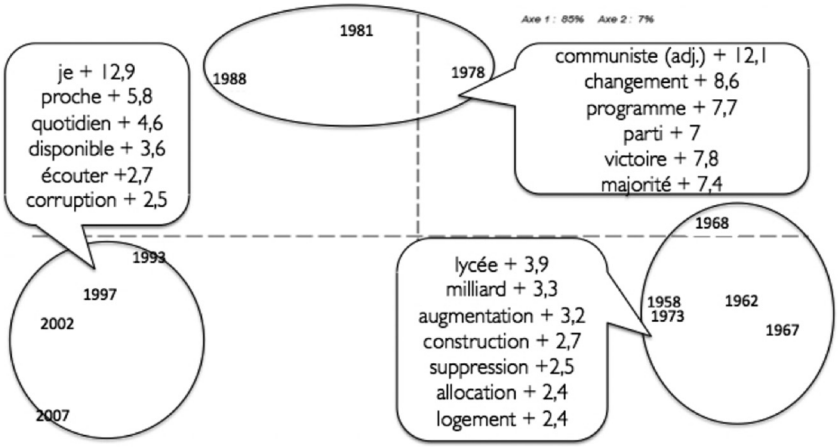

Fig. 3 : Principales spécificités lexicales des professions de foi de femmes par périodes (*versus* les hommes) 1958-1973 ; 1978-1988 ; 1993-2007

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 160 01/02/2019 08:00:12

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

Ces quelques entrées lexicales initient des parcours interprétatifs de retours au texte susceptibles de nourrir la description des « manières de dire » le genre ou du « dit » genré au fil de la Cinquième République[24].

Les mots qui s'imposent sous la plume des *happy few* du début du régime répondent aux normes d'un parler consensuel de promotrices de politiques publiques (« augmentation », « construction », « suppression ») dans des domaines d'expertises traditionnellement perçus comme féminins (« lycées », « logement », « allocation » par exemple). Alors que la question constitutionnelle et institutionnelle irradie le discours des hommes parlementaires des premières législatures, la parole des primo-élues ne semble pouvoir se justifier sur la scène électorale qu'en surinvestissant le champ de la gestion socio-économique. Les candidates multiplient alors les propositions d'action concrètes et chiffrées, en particulier dans le champ de l'éducation ou du logement. Par exemple, ces extraits caractéristiques des professions de foi du début du corpus :

> *L'ensemble des groupes parlementaires m'a fait confiance en me nommant rapporteur pour la loi essentielle sur l'enseignement et la formation professionnelle agricoles, ainsi que la loi-programme accordant 80 milliards pour les lycées et collèges agricoles publics et privés. (Dienesch, 1962, Centre Démocratique, Côtes-du-Nord).*
>
> *La véritable démocratisation de l'enseignement exige : l'ouverture en nombre suffisant de collèges d'enseignement secondaire (CES) qui sont actuellement à peu près inexistants […]. Pour le second cycle, l'aménagement et la construction de lycées offrant les options classique, moderne et technique ; l'augmentation des bourses, l'accès de tous les élèves à l'enseignement supérieur, et la création d'allocations d'études. (Thome-Patenôtre, 1967, Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, Yvelines).*
>
> *Nous proposons la construction de 600 000 logements annuels dont une part croissante doit être consacrée aux logements sociaux. (Thome-Patenôtre, 1967, Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, Yvelines).*

Les termes qui signent les documents électoraux de la génération des élues de gauche à partir de 1978 tranchent effectivement avec la tonalité des premiers scrutins. Élues dans des périodes

24. Pour une description exhaustive des trois temps de la parole féminine aux législatives, se reporter à Guaresi Magali, *Parler au féminin, op. cit.*, p. 168-411.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 161 01/02/2019 08:00:12

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

particulièrement politisées (montée de l'opposition de gauche, puis alternance au sommet de l'État), les impétrantes de 1978, 1981 et 1988 semblent autorisées, plus que leurs prédécesseurs, à inscrire leurs promesses de représentation dans les cadres d'un discours partisan national, subsumant en partie les catégories structurantes de la légitimation du féminin en politique. Aussi, utilisent-elles un vocabulaire inédit, dans des proportions remarquables. Aux premiers rangs des termes qui qualifient la parole des femmes, « communiste », « changement », « programme », « parti », etc. sont partagés avec les hommes de leur époque. Dans des discours fortement contraints par des enjeux nationaux et par les mots d'ordre des appareils partisans, le genre est masqué, si ce n'est neutralisé. Le recours à une rhétorique politique traditionnelle s'accompagne de la dissimulation de toute expression d'une appartenance féminine[25].

À cet égard, la période qui commence avec la campagne de 1993 marque des transformations majeures dans la construction des identités d'élues légitimes. Dans un contexte de dépolitisation des débats, de personnalisation politique ou de mutations profondes de la parole à l'ère des médias de masse[26], les futures représentantes de la nation produisent un discours autour de leur féminité non plus pensée comme un stigmate ou comme un horizon limitant (à quelques domaines de compétences par exemple) mais comme une ressource efficace dans la compétition électorale[27]. Cette efficacité en discours n'est rendue possible que par le développement concomitant d'un discours de la crise de la représentation[28] d'une part

25. Deux spécificités lexicales attestent toutefois de la persistance de la contrainte du genre sur les candidatures lors de ces trois scrutins : la référence plus fréquente des candidates à des soutiens (par exemple à un « ami » + 2,5, souvent un homme politique, en 1978) et le traitement plus massif des enjeux féminins et/ou féministes.

26. Par exemple, Lebart Christian, *L'ego-politique. Essai sur l'individualisation du champ politique*, Paris, Armand Colin, 2013.

27. Dulong Delphine et Matonti Frédérique, « L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne », *in* Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawinski, *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUF, 2005.

28. Lefebvre Rémi, « Rhétorique de la proximité et crise de la représentation », *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n° 35-36, 2001, p. 111-132.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 162 01/02/2019 08:00:12

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

et l'émergence des revendications paritaires[29] d'autre part. Faisant l'objet d'appropriations plus ou moins stratégiques, ces discours permettent la production et l'usage de représentations langagières positives de féminités politiques. Ces dernières renouent toutefois avec une vision traditionnelle des femmes, comme êtres du privé – et en cela davantage capables de proximité avec le corps électoral – qui seraient dotés de qualités particulières (la moralité – lutte contre la « corruption » –, la disponibilité – « proche », « quotidien » –, l'empathie – « écouter » –). De nombreux passages du corpus, à l'instar de ces deux extraits, attestent cette reconfiguration du genre à partir du début des années 1990 :

> *Je relève aujourd'hui le défi d'être demain votre député. Proche de vous, et de vos préoccupations, je suis à votre écoute et à votre service pour vous aider à résoudre les problèmes que vous rencontrez dans votre vie quotidienne. (Martinez, 1993, Rassemblement pour la République, Hautes-Alpes).*
>
> *Quotidiennement, comme toujours, je serai à votre disposition pour vous aider à surmonter vos problèmes, à porter vos projets. (Buffet, 2007, Parti Communiste, Seine-Saint-Denis).*

Le plus grand recours des candidates à une argumentation électorale centrée sur la personnalité (et la féminité) est également signifié par un suremploi important du pronom personnel de première personne du singulier « je ». Le lien de représentation est actualisé, exhibé et défini dans l'énonciation qui construit un *ethos* de représentantes impliquées, dévouées ou pragmatiques. Cette image est d'autant plus efficace chez les locutrices, qui y ont de ce fait recours plus tôt et plus massivement que les hommes, qu'elle flatte les qualités présumées des femmes dans nos sociétés contemporaines. Ainsi pour ne citer qu'un exemple de ce phénomène, mentionnons la promesse d'Henriette Martinez, élue des Hautes-Alpes en 2002 :

> *Dans les Hautes-Alpes, je serai un député de proximité à votre écoute, je me battrai pour faire avancer vos projets et vos dossiers […]. Je m'engage à travailler avec vous et pour vous dans la transparence, avec l'honnêteté, l'intégrité et la sincérité dont j'ai toujours fait preuve. Je m'engage à respecter ma parole, à être présente à vos côtés, à votre écoute, pour répondre à vos*

29. Lépinard Éléonore, *L'égalité introuvable. La parité, les féministes et la République*, Paris, Presses de Science Po, 2007.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 163 01/02/2019 08:00:12

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

besoins et conduire une action efficace. (Martinez, 2002, Union pour un Mouvement Populaire, Hautes-Alpes).

Les traits langagiers caractéristiques du dernier groupe de professions de foi révèlent l'usage de la rhétorique paritaire, fixée dans un sens domestique (et non civique[30]) dans les professions de foi, à des fins de légitimation personnelle. Les candidates valorisent le « féminin » en politique pour mieux asseoir leur candidature dans le contexte historico-discursif de défiance vis-à-vis du personnel politique traditionnel :

Le Parti socialiste s'est engagé dans la voie de la parité afin de permettre aux femmes d'entrer dans la vie publique où elles apportent plus d'humanité, des solutions concrètes, un sang neuf loin des querelles politiciennes. (Roudy, 1997, Parti Socialiste, Calvados).

Osez enfin la parité, parce que les femmes amènent un ton nouveau dans une vie politique sclérosée. (Aubert, 1997, rattachée au groupe du Parti Socialiste, Eure-et-Loir).

Les citoyens sont à juste titre lassés des fausses promesses et de l'éloignement des élus. Ils ont le sentiment de n'être ni compris, ni même entendus. Plus à l'écoute, plus près des préoccupations quotidiennes, les femmes peuvent renouveler l'approche des problèmes. (Guinchard-Kunstler, 1997, Parti Socialiste, Doubs).

Reste que dans ce cadrage de la parité, les femmes (et plus généralement le problème des rapports sociaux de sexes inégalitaires) disparaissent derrière la féminité de la candidate qui se trouve, un temps, valorisée sur la scène politique[31] :

Dans mon engagement au service de ces idées, je mettrai toute ma détermination d'Aveyronnaise, ma sensibilité de femme, mon attachement à la France, à Paris, à notre 14e arrondissement. (Catala, 1993, Rassemblement pour la République, Paris).

J'ai aujourd'hui l'expérience acquise dans la permanence de ma mission, mais je garde la spontanéité et cet autre regard sur la vie publique, parce

30. Paoletti Marion, « Les effets paritaires sur la proximité », *in* Christian Lebart et Rémi Lefebvre, *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 129-143.

31. Sur ce sujet, lire également Bard Christine « La fin de la condition féminine ? », *in* Jean-François Sirinelli et Jean Garrigues, *Comprendre la Ve République*, Paris, PUF, 2010, p. 67-82.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 164 01/02/2019 08:00:12

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

que j'appartiens à la nouvelle génération politique, et parce que je suis une femme. (Piat, 1993, Union pour la Démocratie Française, Var).

* * *

L'examen matériel et logométrique d'un vaste corpus de professions de foi confirme et étaye le genre comme une « grammaire » marquée et élaborée dans les discours pour signifier la bipartition hiérarchisée et inégalitaire des sexes dans nos démocraties. Alors que les freins formels à l'entrée des femmes dans les arènes politiques ne cessent de se réduire au cours du second XXe siècle, le discours des élues révèle le poids et le caractère opératoire des discriminations symboliques.

En synchronie, les professions de foi des impétrantes à la députation présentent des caractéristiques originales qui signent en profondeur leur engagement politique et montrent les voies discursives obligées que les candidates empruntent pour accéder à la députation. Au-delà de la diversité des professions de foi entre elles, le traitement exhaustif et systématique de la logométrie parvient à faire émerger les permanences fondamentales et solides, au regard de l'exigence mathématique du traitement qui les a repérées, des candidatures des femmes. Ces dernières sont davantage façonnées par des interdits que par la politisation de nouveaux sujets ou l'émergence d'une culture « féminine » politique[32]. Pour espérer remporter l'adhésion démocratique, les candidates s'écartent des normes de la parole politique traditionnelle qui contreviennent aux représentations de la féminité contemporaine légitime. À la lumière du corpus, l'on peut affirmer avec Françoise Collin que « la langue publique, celle qui se parle haut, est une langue qui reste toujours relativement étrangère aux femmes. C'est une langue d'hommes […]. Les femmes se tiennent au bord de cette langue-là. Il n'est pas vrai qu'elles ne la connaissent pas – il arrive qu'elles la connaissent très bien et en usent habilement – mais elles ne la constituent pas […]. Une femme qui parle la "langue d'hommes" entraîne rarement une adhésion incondi-

32. Sineau Mariette, « Femmes et culture politique. Nouvelles valeurs, nouveaux modèles ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 44, 1994, p. 72-78.

316066DMO_GENRE_cs6_pc.indd 165 01/02/2019 08:00:12

© CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS Editions 2019 © CNRS

tionnelle. Car elle porte sur son visage, dans son corps, le démenti de son discours[33]. »

En diachronie, entre spécialisation discursive, neutralisation ou valorisation essentialisante, la parole des femmes peine à se libérer des carcans du genre et l'expression des féminités politiques reste largement à l'écart d'un universel républicain inclusif ou réellement mixte. En effet, dans les professions de foi, acte discursif d'institution des futur·es élu·es, se manifeste la domination masculine intériorisée par celles qui pourraient avoir intérêt à la contester et s'exprime la volonté des impétrantes de ne pas entrer en confrontation avec leur *ethos* préalable de femmes. En somme, pour reprendre l'affirmation de Pierre Guiraud, cité par Dalila Morsly, dans le monde politique contemporain « la principale aliénation de la femme est linguistique[34] ».

33. Collin Françoise, « Polyglo(u)ssons », *Le langage des femmes. Les Cahiers du Grif*, Paris, Complexe, 1992, p. 19.

34. Guiraud Pierre, *Sémiologie de la sexualité*, Paris, Payot, 1978 cité par Morsly Dalila, « Revisiter la langue », *in* Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud, Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2004, p. 320.